12, Rue d'Arcole - 13006 MARSEILLE
www.comite13basket.fr - basket.comite.13@wanadoo.fr

BULLETIN OFFICIEL

N° 3 DU 29 Octobre 2014

COMMISSION DES LICENCES
- Rappel

COMMISSION JEUNES
- Règlement Sportif
- FT/FD – Pénalités Financières
- Pénalités Sportives
- Non Présentation de licence

COMMISSION SPORTIVE
- Règlement Sportif
- Organisation des Finales Départementales
- Listes des Brûlés

COMMISSION MINI BASKET
- Formation Stage Animateur Mini du 02/11/2014

COMMISSION TECHNIQUE

Stage Sélections U13M & U13F
Stage Animateur Club

COMMISSION DES OFFICIELS
- Observations

VIE DES CLUBS
- Formation du CDOS
- VITROLLES SPORT BB

ANNEXES
- Règlements Sportifs « Seniors et Jeunes »
- Listes des Brûlés
- Opération 1+1

B.O expédié le : Vendredi 7 Novembre 2014

COMMISSION DES LICENCES

❑ RAPPEL

Le ***30 NOVEMBRE 2014*** = Fin de la période des mutations pour les U17, U20 et Seniors (masculins et féminins)
Faites le nécessaire avant cette date s'il vous reste des mutations…..

COMMISSION JEUNES

❑ REGLEMENT SPORTIF

Annexé au présent BO.

❒ FAUTES TECHNIQUES ET OU DISQUALIFIANTES

CLUB	NOM	DATE	FT	FD	MATCH	LICENCE	CATEGORIE	FONCTION
SMUC	OUIS. A	04/10/2014	X		3127	BC997227	U17MB1D	Joueur
B. C. GRANSOIS	LAMOTTE. M	05/10/2014	X		8	BC973568	U20M	Joueur

❒ PENALITES FINANCIERES SUITE A PENALITES SPORTTIVES

Club	Date	Match	Catégorie	Joueurs concernés
MARTIGUES SPORTS BASKET	28/09/14	2	U20M	SEGAUD Dylan
CHATEAUNEUF BASKET BALL	04/10/14	6009	U11M	CAULLIER Enzo

❒ NON PRESENTATION DE LICENCE

Club	Nom	N°Licence	Catégorie	Date	Match	Date Qualif
FOS OPB	DIAZ Matthieu	BC976839	U20M	05/10/2014	8	12/09/14
FOS OPB	LACLUQUE Dorian	BC973592	U20M	05/10/2014	8	04/09/14
LL GARDANNE	SIGAUD JP (entraîn.)	VT677834	U13MB1DB	04/10/2014	5106	
BC VALENTINOIS	PAOLUCCI E (entraîn.)		U13MB1DB	04/10/2014	5108	
BC VALENTINOIS	PAOLUCCI E (entraîn.)		U13MB1DB	11/10/2014	5131	
SENAS BB	CORREA MANCAPOUL D.	VT822311	U20M	05/10/2014	9	20/08/14
SAPELA B13	ZOBIR Ali (Ent)	VT786057	U20M	05/10/2014	9	02/09/14
B. C. GRANSOIS	PERRIN Axel	BC971599	U20M	12/10/2014	12	15/07/14
B. C. GRANSOIS	LAMOTTE Manuel	BC973568	U20M	12/10/2014	12	08/09/14
B. C. GRANSOIS	LE LIGEOUR Loick (Ent)	VT963124	U20M	12/10/2014	12	08/09/14

❒ PENALITES SPORTIVES POUR JOUEUR NON LICENCIE, BRULE, NON SURCLASSE, AYANT PARTICIPE A UN 2EME MATCH, PARTICIPATION M, B OU T

Club	Catégorie	Date de match	N° Match	Nom du licencié	N° Licence	Date de Qualif	Non qualifié à la date	Pas de surclassement	Brûlé pour cette équipe	2ème match du weekend	Participation M, B ou T
MARTIGUES SB	U20M	28/09/14	2	SEGAUD .D	VT954880	10/10/14	X				
SENAS B. B.	U20M	28/09/14	5	EXPOSITO Johann	BC980100	29/09/14	X				
CHATEAUNEUF BB	U11M	04/10/14	6009	CAULLIER Enzo	BC030159	09/10/14	X				
BB MEYREUIL	U13MB1DC	04/10/14	5109	CHAMBOREDON G	BC056985			X			
BB MEYREUIL	U13MB1DC	04/10/14	5109	LOBELSON S	BC057469			X			
BB MEYREUIL	U13MB1DC	11/10/14	5133	CHAMBOREDON G	BC056985			X			
LL. GARDANNE	U13MB1DC	11/10/14	5134	BOUIS M	BC020518	29/09/14			X		
LL GARDANNE	U13MB1DC	11/10/14	5134	BORGHINO A	BC026214	25/09/14			X		
A.S. VENTABREN	U13MB1DD	15/10/14	5139	AMABILE T			X				
FOS OPB	U13MB2DA	11/10/14	5403	BORTOLUZZI E	BC030921	20/10/14	X				
FOS OPB	U13MB2DA	11/10/14	5403	GIUITTA M	BC040012	08/10/14		X			
AIL FUVEAU	U13MB2DB	11/10/14	5452	SCHOLLER T	BC044421	30/09/14		X			
US SAINT MARCEL	U11MB1D	11/10/14	6021	NORDOL . N	BC062804	24/09/14		X			

COMMISSION SPORTIVE

❑ REGLEMENT SPORTIF

Annexé au présent BO

❑ ORGANISATION DES FINALES DEPARTEMENTALES

Tous les week-ends de MAI sont des ponts à 3 ou 4 jours, désolé de ne pouvoir faire mieux :

SMPEX **DIMANCHE 17 MAI (lieu à désigner)**

- 08H30 = Match pour la 3ème place entre les 2èmes de chaque poule
- 10H30 = Match pour la 1ère place entre les 1ers de chaque poule

SMH & SFPEX **DIMANCHE 17 MAI (lieu à désigner)**

- 08H30 – SMH = 1er poule B / 1er poule C
- 10H00 – SFPEX = 1ere poule B / 1ere poule C
- 11H30 – SMH = 1er poule C / 1er poule A

- 13H30 – SFPEX = 1ere poule C / 1ere poule A
- 15H00 – SMH = 1er poule A / 1er poule B
- 16H30 – SFPEX = 1ere poule A / 1ere poule B

Le règlement sera envoyé ultérieurement aux clubs concernés.

❑ Listes des Brules

Annexé au présent BO

COMMISSION MINI BASKET

❑ Formation Animateur Mini Basket

Ce stage s'est déroulé le 02 Novembre, gymnase Carpentier à Vitrolles.
- 12 inscrits = 10 présents
- Formateurs : Didier JACQUET et Fred PRUD'HOMME

C'était le premier regroupement théorique de ce groupe de stagiaires. On a alterné les infos théoriques et la mise en pratique sur le thème du tir l'après-midi.
Groupe investi et très participatif.
Remerciements au club de VITROLLES SPORT pour son accueil et les conditions de travail.
Prochain rendez-vous pour la théorie = 08 Mars 2015 (et non le 25 janvier comme annoncé dans l'agenda technique). Toujours à VITROLLES.

❑ Operation 1+1

Attention dernière possibilité de vous inscrire sur cette opération (imprimé au présent BO) compte tenu des délais la commande sera passé le 15 Novembre 2015.

COMMISSION TECHNIQUE

❑ Stage Selections Benjamins et Benjamines

14 Filles (une blessée) et 15 garçons ont participé au stage les 24-25 et 26 Octobre 2014 au CREPS d'AIX EN PROVENCE.
Les deux groupes ont bien travaillé, tout cela dans la bonne humeur. Ce sont vraiment 2 groupes très intéressants, à savoir que chez les filles nous 7 benjamines 1ère année (nées en 2003) et 2 chez les garçons.
Un match amical contre la sélection du Var est prévu le Mardi 11 Novembre 2014 à CALAS.

- 13H00 pour les Benjamines
- 15H00 pour les Benjamins

Mais tout le monde se retrouvera avant au CREPS le 03/11 pour les garçons et le 10/11 pour les filles.

❑ STAGE ANIMATEUR CLUB

Ce stage s'est déroulé les 25 et 26 Octobre 2014 à MARTIGUES
- 35 inscrits = 3 absents
Dommage car nous avions dû en refuser une vingtaine. Ce sont Alex BARTHELEMY le samedi matin et Mo KANTE qui avaient la charge de ce stage qui s'est bien passé dans l'ensemble.
Nous rappelons pour le 2ème week-end qu'aucune absence ne sera tolérée. (prenez vos dispositions si vous avez des matchs).

Merci au club de MARTIGUES SPORT pour la mise à disposition du gymnase.

Il est dommage que les clubs ne respectent pas les dates butoirs pour l'inscription de leurs stagiaires.
Dans ces conditions, il est difficile d'organiser correctement les stages :
- problèmes de réservation de salle
- d'encadrants techniques

C'est ainsi que quelques candidatures n'ont pu être honorées, cependant il a était proposé de rejoindre le stage animateur mini qui ouvre les mêmes droits que l'animateur club.

COMMISSION des OFFICIELS

❑ OBSERVATIONS ARBITRES

Samedi 04/10/2014 :

U13M1D : BVABC / ES PENNES MIRABEAU
Arbitres : DESCHODT Clara / ELLUL Marjorie
Observateur : Jean LAPOULE

U11M1D : BC ETOILE / AUBAGNE GB
Arbitres : RESCIGNO Rémi / RESCIGNO Olivier
Observateur : Marc RESCIGNO

U11M1D : MARSEILLE 5 BB / BEST 13
Arbitres : AZAIS Christophe / AZAIS Léa
Observateur : Nicolas CAYUELA

Dimanche 05/10/2014 :

SFPEX : BC PENNOIS / MARSEILLE BC
Arbitres : CONESA Benjamin / SCARPARI JB
Observateur : Jean LAPOULE

Samedi 11/10/2014 : U11M1D : US SIMIANE BOUC / LL GARDANNE
Arbitres : DARMENCIER Clémentine / GUILLY Robin
Observateur : Jean LAPOULE

U17M1D : BC CANAILLE / SCO STE MARGUERITE
Arbitres : CIRILLO Yoann / GROHAN Julien
Observateur : Jean LAPOULE

U11M1D : US ST MARCEL / MARSEILLE 5 BB
Arbitres : AZAIS Christophe / AZAIS Léa
Observateur : Loïc CAYUELA

U11M1D : BCR ST MITRE / BC CARRY
Arbitres : BOTELLA Rémi / PAYET Aurélien
Observateur : Alex ZAZZI

Samedi 17/10/2014 U17M1D : BC PENNOIS / BC CANAILLE
Arbitres : ATRIPALDI Chantal / FLOIRAT Christine
Observateur : Jean LAPOULE

SALLES & TERRAINS

❑ LES NOUVEAUX TRACES

La mise aux normes des nouveaux tracés arrive à échéance **au 1er Septembre 2015**.
Toutes les salles de Basket-ball dans lesquelles se déroulent des compétitions et ce quel que soit le niveau de jeu (départemental, régional ou national), devront disposer de ces nouveaux tracés.

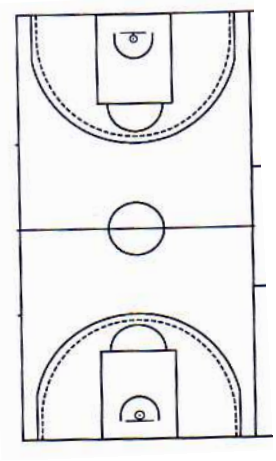

Pour rappel les principaux changements sont les suivants :
⇨ Zone restrictive rectangulaire,
⇨ 2 lignes à 3 pts (une à 6m75 et celle à 6m25 en pointillés),
⇨ Demi-cercle de non-charge
Pour consulter sur le site de la FFBB les documents relatifs à ces changements et aux Salles et Terrains en général suivez le lien :
http ://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/sinformer/salles-et-terrains
Nous vous adresserons la liste de vos gymnases pour confirmer ou non leur utilisation par le basket afin de saisir les municipalités.

❑ FORMATION CDOS

Nous vous rappelons ci-dessous les formations que nous vous proposons de novembre à décembre 2014, n'hésitez pas à diffuser l'information au sein de vos équipes et de nous retourner rapidement vos bulletins d'inscription, il y a encore des places.

⇨ *Optimiser la communication de mon association sportive* : **Découvrir et maîtriser la présentation assistée par ordinateur, Power Point (PREAO) – 2 jours, les 15 et 27/11/2014 de 9h30 à 16h00 à Marseille.**

⇨ *Développer la Communication interne* : **un impératif aujourd'hui – 2 jours – les 20 et 27/11/2014 à Cabriès.**

❑ VITROLLES SPORT B.B.

Le club de Basket de Vitrolles organise la 4ème édition du **« TOURNOI NOCTURNE »** du Téléthon pour les équipes « Loisirs » le Vendredi 5 Décembre 2014 de 20h00 à 1h30 au Gymnase Carpentier.

Inscriptions et renseignements sur le site du VSBB : **http ://www.vsbb.fr**

La Secrétaire Générale
A. MANFREDI

Le Président
JL ARNAUD

REGLEMENT SPORTIF SENIOR 2014/2015

FEMININES

EXCELLENCE

• Le nombre de montées dépend du règlement de la Ligue = 2 montées
• Le nombre de descentes sera égal au nombre de descentes de ligue avec au minimum 1 descente en Pré-Excellence.

PRE-EXCELLENCE

• Le nombre de montées en Excellence sera de 2, finale à 3 (1ère de chaque poule)

MASCULINS

EXCELLENCE

• Le nombre de montées dépend du règlement de la Ligue = 2 montées
• Le nombre de descentes sera égal au nombre de descentes de ligue avec au minimum 1 descente en Pré-Excellence.

PRE-EXCELLENCE

• Le nombre de montées en Excellence sera de deux = finale entre le 1er de chaque poule
• Place de troisième entre les 2èmes de chaque poule
• Le nombre de descentes sera égal au nombre de descentes d'excellence

HONNEUR

• Le nombre de montées en Pré-Excellence sera de 2, finale entre les 1ers de chaque poule.

SAISON 2014-2015

REGLEMENT SPORTIF DEPARTEMENTAL JEUNES

(2ème RECTIFICATIF)

RENCONTRES JEUNES
BRASSAGES et CHAMPIONNATS

A . QUALIFICATION

- Tout joueur figurant sur la feuille de match doit être qualifié la veille de la rencontre.
  Dès la 1ère journée de championnat, tout joueur participant et non qualifié à la date de la rencontre entraînera :
  1. Une pénalité sportive (rencontre perdue par pénalité).
  2. Une pénalité financière (voir règlement financier CD13)

➢ ***Surclassement*** **:**

- Tout joueur évoluant dans un championnat supérieur à sa catégorie d'âge, devra obligatoirement être surclassé à la date de la rencontre (surclassement inscrit sur la licence) (un non surclassé participant en catégorie supérieure est non qualifié pour cette rencontre).
- Attention les arbitres ne peuvent pas interdire la participation d'un joueur à une rencontre si sur la licence le surclassement n'apparaît pas, l'arbitre doit le consigner de fait sur la feuille de marque. La Commission des Jeunes vérifiera que le surclassement a bien été délivré (Article 427 page 85).

➢ ***Nombre de participations par week-end*** **:**(Article 429 page 87)

- Le week-end s'étend du vendredi 0h00 au dimanche soir 24h00.
  Qu'il soit surclassé ou non, un joueur U11, U13 Catégories masculines ou féminines, ne peut participer à plus d'une rencontre par week-end.
  Par dérogation aux dispositions de l'article précédent un joueur des catégories U15 ou U14 peut participer à deux rencontres par week-end sportif **(uniquement pour la catégorie U15)**
  Un joueur ou joueuse, U17 , U20 ne peut participer à plus de 2 rencontres par week-end.

B . PRESENTATION DES LICENCES

- Dans toutes les catégories de jeunes, une pénalité financière sera appliquée pour tout joueur et entraîneur qui, bien que qualifié, ne présente pas de licence plus de 21 jours après leur date de qualification.
  Tout joueur qualifié ne présentant pas de licence devra obligatoirement présenter une pièce officielle **avec photo** (carte d'identité nationale, passeport, livret scolaire carte de transport). **Son entrée en jeu sera possible après la présentation de ce document si le joueur est inscrit sur la feuille avant le début de la rencontre.**

➢ ***SPECIAL U11 Masculins et Féminins*** : lorsqu'un joueur qualifié ne présente pas de licence et ne peut justifier de son identité l'arbitre devra le notifier au dos de la feuille de marque mais acceptera sa participation.

C . PARTICIPATION

- Compétitions départementales jeunes :U17/U15/ U13/ U11(M et F)

Nombre de joueurs autorisés : 10		
dont	Licences C	pas de limitation
	Licences C1 ou C2	3 Maxi
	Licences T	3 Maxi
	Etrangers	pas de limitation

Important : le nombre total de licenciés C1ou C2 + T ne peut être supérieur à 5.
Un exemple : 2C1+1C2+2T
Pour les U20M 5(C1ou C2 ou T) + 4 AS (Article 435.2 page 90 du Règlement Fédéral).

D .CHANGEMENTS DE DATES (Article 18 du Règlement Départemental)

La Commission refusera tout report de rencontres à une date ultérieure sauf force majeure: (Exemple : Un joueur **sélectionné dans sa catégorie** à la date de la rencontre et avisé en dernière minute).

- L'absence de l'entraîneur ne peut être prise en considération (si formation de cadres : vous connaissez les dates depuis le début de saison et vous deviez avancer la rencontre).
- Toute demande de dérogation devra parvenir au Comité trois semaines avant la rencontre programmée sur le calendrier officiel.
- Changement par Extranet : **1.** Le Club demandeur adresse son souhait à l'adversaire.
  2. L'adversaire donne sa réponse au plus vite.
  3. La CdJ émettra son avis qui permettra la mise à jour immédiate des calendriers.

(Pour ne pas faire plusieurs fois la dérogation contacter le club par téléphone ou mail puis lorsqu'il est d'accord => dérogation par extranet).

E . LES FEUILLES DE MATCHES

- Les feuilles de match doivent être arrivées au Comité le 2ème mardi suivant la date de la rencontre.
- Elles doivent comporter tous les renseignements à relever sur votre calendrier :
  - Références catégorie, niveau et poule
  *Par exemple U15M (Minimes Masculins jouant en Brassages 1ère Division Poule A) devient : **U15MB1DA***
  - N° de la rencontre
  - Date et Heure
  - Nom des Arbitres
- SAISIE DES RESULTATS
  La saisie des résultats doit se faire avant le dimanche soir 20h00, en cas de non respect de la règle une sanction financière sera appliquée conformément au règlement financier du CD13(35 €uros).

F. LISTES DE BRULES - LISTES D'EQUIPES PERSONNALISEES

- REGLES DU BRULAGE (Application de l'article 434.7 page 89)
  Avant le début des compétitions, un Club qui dispose de 2 équipes ou plus évoluant à des niveaux différents dans une même catégorie d'âge en Département devra fournir la liste des 7 meilleurs joueurs qui participeront régulièrement aux rencontres de l'équipe de niveau supérieur, et qui ne pourront, en aucun cas, jouer en équipes réserves.
  Ces joueurs sont dits **« brûlés »**
  Le Club doit procéder ainsi pour chacune de ses équipes. **Seule une raison médicale** (avec certificat à l'appui) peut permettre une demande de modification de liste. Les joueurs « non brûlés » peuvent participer aux rencontres disputées par l'équipe immédiatement inférieure.
  Les Clubs ayant des équipes en Championnat de France ou de Ligue fournissent une liste de 5 joueurs brûlés.

- REGLES DE PERSONNALISATION DES EQUIPES
  Si un Club possède plusieurs équipes qualifiées à un même niveau sur une même catégorie chaque équipe devra être personnalisée (joueurs nominativement désignés). La participation d'un joueur avec une équipe entraîne l'appartenance à cette équipe. Les joueurs ainsi inscrits dans une équipe personnalisée ne peuvent en aucun cas changer d'équipe en cours de saison puisque ces 2 équipes évoluent comme 2 clubs différents.

G . CODE DE JEU POUR LES JEUNES

APPLICATION DES REGLEMENTS DEPARTEMENTAUX

Nous insistons auprès de tous les Clubs sur l'exigence du respect de l'horaire officiel dès la première rencontre de la ½ journée.
En cas d'installations surchargées, les Clubs peuvent parfois proposer le samedi matin pour les plus jeunes s'ils n'ont plus cours ce jour de fin de semaine.

PRECISIONS par catégories:
De U20 à U13 dans les deux dernières minutes, Temps mort sur panier encaissé ou remise en jeu en zone arrière => la remise en jeu se fera en zone avancée

U20 Masculins
- Temps de jeu :4 x 10'
- Le code de jeu s'applique intégralement
- Arrêt Chrono sur panier réussi dans les 2 dernières minutes du 4ème quart temps)

U17 Masculins et Féminins
- Temps de jeu :4 x 10'
- Le code de jeu s'applique intégralement
- Arrêt Chrono sur panier réussi dans les 2 dernières minutes du 4ème quart temps)

U15 Masculins et Féminins
- Temps de jeu :4 x 10'
- Le code de jeu s'applique intégralement
- Arrêt Chrono sur panier réussi dans les 2 dernières minutes du 4ème quart temps)
- **MATCH NUL MAINTENU PAS DE PROLONGATION**
- **Ballon T7 en Masculins , T6 en Féminines**

U13 Masculins et Féminins
- Temps de jeu :4 x 8'
- **MATCH NUL MAINTENU PAS DE PROLONGATION**
- 2 Temps morts par mi-temps(1 mi-temps= 2 quarts temps
- **Arrêt chrono sur panier réussi dans les 2 dernières minutes du 4ème quart temps**
- **DEFENSE HOMME à HOMME obligatoire TOUT TERRAIN**
- **Ballon T6 en Masculins et en Féminines**

U11 Masculins
- Temps de jeu : 4 x 6'
- **MATCH NUL MAINTENU PAS DE PROLONGATION**
- Un seul temps mort par équipe et par quart temps
- **Pas de Fautes d'équipes**
- **Lancers francs tirés d'une ligne située à 1,80m en avant de la ligne officielle**
- **Pas de Tirs à 3 points**
- **Obligation aux joueurs avant la mi-temps de participer au 1er ou 2e quart temps**
- **Aucun changement autorisé lors de ces deux quarts temps**
- **DEFENSE HOMME à HOMME OBLIGATOIRE TOUT TERRAIN**
- Ballon T5 en Masculins Liste de 5 Brûlés uniquement
- Entre 2ème et 3ème Quart Temps Mi-temps réduit à 7 Minutes

CE RÈGLEMENT S'APPLIQUE DÈS LA REPRISE EN NOVEMBRE

U11 Féminins
- Temps de jeu : 4 x 6'
- Participation 4 contre 4 sur *grand Terrain*
- Panneau à 2m60 ou à 3m05 (voir liste des clubs)
- Changement Libre mais il faut que toutes les joueuses participent à la rencontre
- Lancers francs à 3 m 05 Ligne des pointillés
  à 2 m 60 Ligne normale des LF
- **MATCH NUL MAINTENU PAS DE PROLONGATION**
- Un seul temps mort par équipe et par quart temps
- **Pas de Fautes d'équipes**
- **Pas de Tirs à 3 points**
- **DEFENSE HOMME à HOMME OBLIGATOIRE TOUT TERRAIN**
- Ballon T5 en Féminines
- Entre 2ème et 3ème Quart Temps Mi-temps réduit à 7 Minutes
- Pas de Liste de Brûlées pour les U11F

LISTE DES CLUBS POUR UTILISATION DES PANNEAUX À 2M60 OU 3M05:

PANNEAUX À 3M05 = ESPM - SMUC - BC ETOILE - BC ALLAUCH - BEST 13
BC GRANS 1 & 2 - CJL ST CHAMAS - AIL ROUSSET
US TREVARESSE sur *Gymnase de Rognes*

PANNEAUX À 2M60 = MARTIGUES SPORTS - ESA ROQUEVAIRE – AS ROGNAC
SAPELA B13 1& 2 - CHATEAUNEUF BB - VITROLLES SPORTS
US TREVARESSE sur *Gymnase de LAMBESC*
PABA sur *Gymnase CASTEL*

BRULES 2014/2015 - SENIORS FEMININES

LF2	**PABA1**	TOMASEVIC L.	CUOMO M.	ADJUTOR V.	BARTHELEMY J.	DINGA MBOMI B.	SILBANDE E.	EVANS S.
NF1	**SMUC 1**	ROS ALEXIE	MATAYOVA V	NEMMOUCHI S	VALDEAVERO L	CATANI E	REGANI S	ANDRE F
NF2	**VENELLES**	TEISSIER L	VILLARON C	REMEUR M	BOUSSAID N	TESSIER M	GARCIA C	KASSOUAR J
NF3	**AS ROGNAC1**	PHILIPPON J.	FERAUD L.	MONNIER C.	ROUAT CORALIE	DUBOIS S	DEUX MARINE	SONGUE L
	PABA2	CHAMBERTIN N.	M BAYE S.	JORDIER L.	COSTE C.	CHESNAIS M.	SUZANNE P.	OUILLON L.
PNF	**GRANS**	TRICON C.	STOLLA M.	LOISEL M.	COBOLA P.	FOURNIER M.	DARMAYAN J.	MATAS E.
	MARTIGUES1	KERNEVEZ A.	HEITZ S.	AUPART C.	SOUBEYRAND A.	ANGELVIN L.	HUGUES C	CALOIARO M
	PABA3	HYVERNAUD S.	VEISLINGER C.	SAFIANI C.	BOINHARI R.	LEGRAND M.	NATY J.	PRIARONE S.
	ROUSSET	PEISSON C.	DESPAX C.	VIALIS F.	LEGRAS C.	HELIES J.	KUSION A.	LEROUGE D.
	SAPELA1	LIBERSART M.	AZEMA M.	GROS A.	CAMUS C.	SCHMITT F.	CHAUMEIL G.	VENIAT A
	VITROLLES	BONNARD C.	MURAT G.	FLORIMOND I.	CIUCCI C.	DIOSDADO M.	OURTAL C.	FORT O.
EXC. LIGUE	**BEST**	HASSANI B.	SOUDAMI I.	ALBERTO J.	NGNINKEN L.	CAMARA O.	HAMIMDET S.	MAKADIRI Z.
	MARTIGUES 2	CANET J.	FRIGIERE M.	VIGUIER M.	GIARDINO M.	IRANCO M.	AUZIAS O.	EBERHART F.
	USPEG1	MOHAMED K.	LETAILLEUR M.	VILANOVA I.	DALMAS C.	PIGNATELLI D.	SERRANO M.	BOURNE C.
	USSB1	ROUME M.	AUSSET S.	AUSSET H.	GALA J.	SIMOUTRE L.	DAUMAS E.	ALLEGRET V.
	USSM1	CARILLON H.	GIORDANO S.	GOLAWSKI C.	GILLI M	MONALDESCHI M.	LAMA S.	BOIBIEUX E.

SFPEX - EQUIPES PERSONNALISEES

GRANS 2	METZER M. JURET M. TARIN A. ORTUND J. FLEURY C. CARDEAIU E. BIDON S. BOZZATO J. GRANDIN S. RANCŒUR M.
GRANS 3	MARGAU E. - SAUSSE C. - SOREL M.A. - PIATKOWSKI C. - LEBREDOUCH - FLOIRAS L. - DESOL E.

BRULES 2014/2015 - SENIORS MASCULINS

NM2	**PABA1**	LIOREL A.	HARRIS A.	BASSINE Y.	GUILLARME C.	LOPEZ R.	BAGOU L.	DERVAUX F.
NM3	**U VENELLES GOLGOTHS**	MORONVAL N. VENELLES BC	DIAW M. VENELLES BC	NIFLORE J. VENELLES BC	CURCIC M. VENELLES BC	TAVARES A . VENELLES BC	NIFLORE T. VENELLES BC	MAUDET A. GOLGOTHS
	SMUC 1	VERGNES T.	FAYE S.	MICHEE C.	VANCUYCK X.	MORRIS JR.	MARTINEZ C.	GOETGHELUCK V.
PNM	**AUBAGNE1**	SAMAT S.	LANSARD T.	BLANC D.	AUDEBERT D.	DELORME A.	LETINAUD M.	AOUAMRI N.
	FOS	CISSE B.	LABIDI Y.	MRAD S.	GIMENES J.	BATHILY F.	HYLAIRE N.	CLARET L.
	MARTIGUES 1	BRAHMI Y.	DA ROCHA D.	LAMBERT D.	PLEPLE JP.	ROLAND L.	SAID ABDALLAH I.	SEREIR M.
	OCC1	CLEMENT J.	MYRTHE T.	ARMANDO J.	THONNEL C.	KHAYATI S.	CARCELLER R.	FREVA L.
	PABA	CAZALS J.	BERTHELOT Q.	ERRANT PA.	VANDERLINDEN E.	SEBIRE M.	PASCAL J.	GALLOVITCH J.
	ROUSSET1	PETIGAS J.	EMONIDE G.	RONDE OUSTAU P.	DIALLO M.	MAHE A.	VANDERLINDEN J.	BURKANIAN D.
	SAPELA1	DUBON R.	SEBIRE N.	BLEIN JB.	EMMANUEL D.	HALBWACHS D.	GIOVANELLI L.	BOULANGER A.
	SMUC2	KABORE P.	MILOU S.	KEYSER A.	CHEMLA E.	AGEZ B.	DURRAMPS Q.	MARCAINI J.
	USSM1	GIOVANELLI B.	FERNANDEZ N.	HORVAIS S.	FOUAD S.	FREZE G.	BONNEFOIS A.	BIYA DJOKOU L.
LIGUE	**ALLAUCH1**	BREGEON G.	GRAGADO G.	GRAGADO A.	BUFFIN D.	PALAQUER M.	DUMEAUX B.	LANA G.
	ASPTT M	HUSNI J.	GUIDICELLI M.	OUMIER S.	CRUEL F.	RACANELLI B.	AUTRAN D.	THENOUX F.
	BVA1	BADACHE G.	AUMOINE A.	CORDIER A.	OLLIER T.	LE POSTOLLEC Y.	JEUDY C.	MC DONNEL E.
	GOLGOTHS	CHEMIN D.	BENNACER L.	WASSOUF J.	BARTHELEMY A.	BOITIEUX B.	THONIEL U.	KHOUALED N.
	ISTRES 1	FENIELLO R.	FENIELLO A.	VILLARME A.	VELTEN JS.	VENEZIANO G.	BLAS D.	OROY R.
	MARTIGUES2	BIOLATTO D.	AKA E.	PARLEBAS R.	REY S.	AGUILAR P.	CHELLE E.	BOYER L.
	AS ROGNAC	MASSON B.	CAPELLE G.	PROUCELLE B.	CERATO F.	SAUVI G.	KASPER F.	MASSON M.
	SAPELA2	BERNARD S.	DRESAR F.	FELGEIROLLE G.	GAVALDON E.	INNOCENT E.	MARGOTTEAU P.	SEVAT G.
	BC SAUSSET	VIALIS Y.	GARNIER B.	ZAZZI .	GUILLON C.	DJIMRANGALIE D.	DIARRA C.	GAUDEAU G.
	USPEG 1	MONCER H.	VALCIN M.	GRIMALDOS S.	LIMEA J.	PUHA J.	DELEVOYE J.	CEZARD A.
	VENELLES1	GOSSELIN Y.	VALLIN A.	JAMBON R.	COLLIN G.	VETRUNE A.	MIGNARD JD.	ALARCON S.
SMEX	**BCV1**	AUBERT F.	FABRI Y.	BOUCHEZ T.	MARCHAL A.	DAVID JF.	CAVATORTA B	LANGLOIS JB.
	MBC1	CUSANT F.	CUSANT N.	SOULEYMANE B.	MOYA C.	SI MOHAMED K.	ANNAN M.	CASTELLI A.
	PHOENIX	OILI A.	KASSIME M.	JAVOIS J.	ALLAOUI C.	KASSIM A.	YEBE MBONE O.	MOHAMED I.
	USPEG2	SAIGHI K.	FAUCHET S.	DESSALLES G.	WAQUIER A.	GIMER G.	NOBLECOURT F.	JO A.
SMPEX	**E. ROVE EPSM**	SAMP J. O. ROVENAIN	NEMOND F. O. ROVENAIN	MASSET T. O. ROVENAIN	ZIZZO N. O. ROVENAIN	SINTES F. PENNES MIRAB.	FABRE Y. PENNES MIRAB.	DIULEIN V. PENNES MIRAB.
	ST MITRE	DELATTRE B.	CARRERE G.	EMERY C.	CHARPENTIER F.	SALESE L.	DUPUY D.	NORMAN G.
	SENAS	BOURRET P.	DELAUNAY V.	PALMERO N.	BADO D..	CORREA MANCAPOUL D.	GLENNIE G.	LOQUIN S.

SMH - EQUIPES PERSONNALISEES

AIL BLANCARDE POULE B	FILLOT C. - GAUTIER F. - LEWIS A.- SAVALLI B. - VITTEAU G. - LAVAL R. - ADAM J. - DUCHAMP M. - DEVEDU G. ROGIER E. - ST JACQUES J. - EWALD N. - LAGARDE P. - DRABIK N.
AIL BLANCARDE POULE C	ADDOUI I. - COUSTILLAC A. - HABAIEB Y. - RAHAL M. - POLO M. - CANASYAN H. - HUYNH P. ZIDI S. - DRAGO R. - LEMEU J. - PUHA C.

Fédération Française de BasketBall

OPERATION « PANNEAU 1+1 »

NOM DU CLUB : ……

NOTRE COMMANDE :

Panneau MINI	Panneau BABY

Le club achètera un panneau, le Comité fournira le second.

Le montant du prix du panneau sera fixé selon le nombre de demandes.

Fait le ……..

Signature & Cachet du Club

COMITÉ 13 BASKETBALL
COMITÉ DÉPARTEMENTAL
FFBB

A retourner : Comité 13 de Basket – Opération 1+1
12, Rue d'Arcole
13006 MARSEILLE